

 **Résidents du Québec : avant de remplir la fiche, veuillez vous référer au texte sur la « LOI 33 » au verso**

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Nom de l'employeur/du titulaire de la police				N° de groupe	N° de division	Classe	Département
Nom de famille de l'employé			Prénom		N° d'employé		
Date de naissance (AAAA - MM - JJ)		Sexe : ☐ M ☐ F		État matrimonial : ☐ Célibataire ☐ Marié(e) ☐ Séparé(e) ☐ Divorcé(e) ☐ Veuf(ve) ☐ Conjoint de fait ⇒ Date du début de la cohabitation (AAAA – MM – JJ) _____			
Adresse (N° / Rue / App.)					Courriel		
Ville			Province		Code postal		Téléphone
Date d'emploi à temps plein (AAAA - MM - JJ)		Date d'admissibilité à l'assurance (AAAA - MM - JJ)		Occupation		Salaire : _____ \$ ☐ Annuel ☐ Hebdo. ☐ Horaire ⇒ Nombre d'heures/semaine _____	
☐ OUI, je désire recevoir mes remboursements de réclamations directement dans mon compte bancaire. Il est de la responsabilité de l'adhérent de s'assurer de l'exactitude des coordonnées bancaires saisies sur sa fiche d'adhésion. Advenant que les coordonnées bancaires soient erronées, veuillez noter que AGA ne pourra être tenue responsable des sommes non reçues par l'adhérent.							
Succursale			Banque		Numéro de compte		

009

9999999999

999999999

Succursale Banque Numéro de compte

PROTECTION DEMANDÉE / RENSEIGNEMENTS SUR LE CONJOINT ET/OU LES ENFANTS

Soins de santé :		☐ Individuelle ☐ Monoparentale ☐ Couple ☐ Familiale ☐ Exemption ⇒ Raison : _____	
Assurance-vie des personnes à charge : (si prévue à votre régime)		Désirez-vous assurer vos personnes à charge pour l'assurance-vie : ☐ Oui ☐ Non (Cette garantie peut être obligatoire avec certains assureurs lorsque vous avez un conjoint et/ou des enfants admissibles)	
Garanties facultatives - Les garanties facultatives sont disponibles si prévues à votre régime et selon les conditions du régime. Pour les garanties d'assurance-vie, une preuve d'assurabilité doit être complétée et envoyée chez AGA et les montants demandés sont sujets à l'approbation de l'assureur.		Assurance-vie facultative ☐ Montant demandé : _____ \$	
		Assurance-vie facultative des personnes à charge ☐ Montant demandé : _____ \$	
		Garantie Décès et mutilation accidentels facultative ☐ Montant demandé : _____ \$	
		Garantie Soins dentaires facultative ☐ Individuelle ☐ Monoparentale ☐ Couple ☐ Familiale Cette garantie doit être maintenue pour une période minimale de 24 mois pour vous et vos personnes à charges, à moins d'un changement relatif aux conditions d'admissibilité prévues au contrat principal.	

IDENTIFICATION DU CONJOINT ET/OU DES ENFANTS

La garantie d'assurance-vie des personnes à charge, si prévue à votre régime, est obligatoire avec certains assureurs lorsque vous avez un conjoint et/ou des enfants admissibles. Vous devez donc inscrire toutes les informations relatives à votre conjoint et/ou vos enfants admissibles et ce, même si vous avez choisi une protection « Individuelle » ou une « Exemption ».

	Nom de famille	Prénom	Sexe		Date de naissance (AAAA - MM - JJ)	Si enfant âgé de 21 ans ou plus, veuillez préciser :		Est-ce que le conjoint/les enfants sont assurés par un autre régime ?			
			M	F		Étudiant à temps plein	Handicapé	Soins de santé Oui Non		Soins dentaires Oui Non	
Conjoint			☐	☐		☐	☐	☐	☐	☐	☐
Enfant 1			☐	☐		☐	☐	☐	☐	☐	☐
Enfant 2			☐	☐		☐	☐	☐	☐	☐	☐
Enfant 3			☐	☐		☐	☐	☐	☐	☐	☐
Enfant 4			☐	☐		☐	☐	☐	☐	☐	☐
Enfant 5			☐	☐		☐	☐	☐	☐	☐	☐
Enfant 6			☐	☐		☐	☐	☐	☐	☐	☐

Si vous avez répondu « Oui » à la question « Est-ce que les enfants sont assurés par un autre régime ? », veuillez confirmer les détails au verso.
Ces renseignements sont nécessaires à l'application des règles de coordination des prestations.

DÉSIGNATION DE BÉNÉFICIAIRE(S)

À défaut de désigner un bénéficiaire, la prestation de décès sera versée à votre succession

Nom de famille du bénéficiaire	Prénom	Date de naissance (AAAA - MM - JJ)	Lien avec l'assuré

Pour les adhérents du Québec seulement

La désignation du conjoint (aux termes d'un mariage ou d'une union civile) comme bénéficiaire est irrévocable, à moins d'avis contraire. Il faudra le consentement écrit du bénéficiaire pour modifier une désignation irrévocable. Si le conjoint est le bénéficiaire, la désignation est : ☐ révocable ☐ irrévocable
Divers critères peuvent s'appliquer relativement à la désignation d'un **fiduciaire** comme bénéficiaire. Veuillez consulter un conseiller juridique à cet effet.

AUTORISATION ET SIGNATURE

Veuillez prendre connaissance de l'« Avis concernant les renseignements personnels » apparaissant au verso

☐ Par la présente, je demande d'adhérer au régime d'assurance collective de mon employeur/du titulaire de la police, conformément aux conditions du contrat cadre et j'autorise mon employeur/le titulaire de la police à déduire de mon salaire les cotisations requises, s'il y a lieu. De plus, j'autorise mon employeur/le titulaire de la police, l'assureur ou ses réassureurs ainsi que leurs représentants et mandataires à fournir, recevoir et à échanger entre eux tout renseignement personnel relatif à mon admissibilité et à mon assurabilité en vertu du régime, de même que tout renseignement personnel relatif à l'admissibilité et à l'assurabilité de mes personnes à charge. En cas de décès, j'autorise mes bénéficiaires, héritiers légaux ou liquidateurs de ma succession à fournir à l'administrateur de mon régime, l'assureur ou ses réassureurs tous les renseignements ou autorisations jugés nécessaires pour l'étude de la réclamation et l'obtention de pièces justificatives.

Signature de l'employé	Date
------------------------	------

Enfants assurés par un autre régime – Veuillez donner les détails suivants :	
Confirmer pour quel(s) enfant(s) sont les réponses données – Enfant(s) # _____	
Soins de santé ☐ Protection par le régime du conjoint actuel ☐ Protection par le régime de l'autre parent ☐ Protection par le régime du conjoint de l'autre parent ☐ Protection par le régime de l'autre parent et du conjoint de l'autre parent ☐ Protection par le régime d'une institution scolaire : ☐ incluant médicaments ☐ excluant médicaments Si les parents sont séparés, divorcés ou ne vivent pas conjointement : Avez-vous une garde exclusive ? ☐ ou L'autre parent a-t-il une garde exclusive ? ☐ ou Avez-vous une garde partagée ? ☐ Si vous avez une garde partagée, veuillez inscrire la date de naissance de l'autre parent (AAAA/MM/JJ) : _____	Soins dentaires ☐ Protection par le régime du conjoint actuel ☐ Protection par le régime de l'autre parent ☐ Protection par le régime du conjoint de l'autre parent ☐ Protection par le régime de l'autre parent et du conjoint de l'autre parent ☐ Protection par le régime d'une institution scolaire : ☐ incluant médicaments ☐ excluant médicaments Si les parents sont séparés, divorcés ou ne vivent pas conjointement : Avez-vous une garde exclusive ? ☐ ou L'autre parent a-t-il une garde exclusive ? ☐ ou Avez-vous une garde partagée ? ☐ Si vous avez une garde partagée, veuillez inscrire la date de naissance de l'autre parent (AAAA/MM/JJ) : _____
Confirmer pour quel(s) enfant(s) sont les réponses données – Enfant(s) # _____	
Soins de santé ☐ Protection par le régime du conjoint actuel ☐ Protection par le régime de l'autre parent ☐ Protection par le régime du conjoint de l'autre parent ☐ Protection par le régime de l'autre parent et du conjoint de l'autre parent ☐ Protection par le régime d'une institution scolaire : ☐ incluant médicaments ☐ excluant médicaments Si les parents sont séparés, divorcés ou ne vivent pas conjointement : Avez-vous une garde exclusive ? ☐ ou L'autre parent a-t-il une garde exclusive ? ☐ ou Avez-vous une garde partagée ? ☐ Si vous avez une garde partagée, veuillez inscrire la date de naissance de l'autre parent (AAAA/MM/JJ) : _____	Soins dentaires ☐ Protection par le régime du conjoint actuel ☐ Protection par le régime de l'autre parent ☐ Protection par le régime du conjoint de l'autre parent ☐ Protection par le régime de l'autre parent et du conjoint de l'autre parent ☐ Protection par le régime d'une institution scolaire : ☐ incluant médicaments ☐ excluant médicaments Si les parents sont séparés, divorcés ou ne vivent pas conjointement : Avez-vous une garde exclusive ? ☐ ou L'autre parent a-t-il une garde exclusive ? ☐ ou Avez-vous une garde partagée ? ☐ Si vous avez une garde partagée, veuillez inscrire la date de naissance de l'autre parent (AAAA/MM/JJ) : _____

Initiales : _____

RÉSIDENTS DU QUÉBEC
Loi 33 - « Saviez-vous que ... »

- ✓

Le 1^{er} janvier 1997, la Loi 33 (Régime universel d’assurance médicaments) entrait en vigueur pour tous les résidents du Québec.
- ✓

Toute personne de moins de 65 ans qui a accès à un régime d’assurance collective doit obligatoirement y adhérer à moins de participer personnellement à un autre régime collectif ou d’être assurée par le biais du régime de son conjoint. Une preuve de cette couverture doit être déposée au dossier de l’employeur.
- ✓

En adhérant au régime d’assurance collective de votre employeur, vous devez obligatoirement assurer toutes vos personnes à charge admissibles à moins qu’elles ne soient déjà couvertes par un autre régime d’assurance collective.
- ✓

Vos personnes à charge ne peuvent être assurées auprès de la R.A.M.Q. (Régime universel d’assurance médicaments) si vous êtes couvert par le régime collectif de votre employeur, à l’exception d’un conjoint de 65 ans et plus.
- ✓

Lors de la production de votre déclaration de revenus (rapport d’impôt), on vous demandera si vous vous êtes conformé à la Loi 33.

AVIS CONCERNANT LES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

En notre qualité d’administrateur de régimes d’assurance collective, nous devons recueillir et conserver en dossier certains renseignements personnels vous concernant. Nous sommes conscients que cela nous confère une importante responsabilité et c’est pourquoi nous considérons la protection des renseignements personnels comme une priorité.

Objet de votre dossier - L’objet de votre dossier, à l’intérieur de notre entreprise, est intitulé « Assurance collective (vente, administration et service) ». Les renseignements personnels vous concernant sont rassemblés dans ce dossier et sont protégés par les plus hauts standards de confidentialité.

Confidentialité - Nous ne recueillons que les renseignements nécessaires à la constitution de ce dossier aux fins de la réalisation de notre mandat. L’accès à ce dossier est réservé aux employés, aux représentants, mandataires, prestataires de services et fournisseurs de l’entreprise qui en ont besoin pour accomplir leur travail. Les informations contenues dans ce dossier ne pourront être divulguées qu’avec votre consentement ou en conformité avec la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé. Nous pouvons communiquer vos renseignements à des tiers qui fournissent des services en notre nom et qui ont leurs installations aux États-Unis ou à d’autres endroits. Ces tiers ne peuvent utiliser ou divulguer ces renseignements que dans le cadre de l’exécution des services spécifiques qu’ils nous fournissent.

Accès - Si vous désirez avoir accès à votre dossier, vous devez en faire la demande par courriel à : info@aga.ca ou encore en communiquant avec nous aux numéros mentionnés ci-dessous.

Correction - Nous vous invitons à nous informer de tout changement relatif aux renseignements pouvant être contenus dans ce dossier et, le cas échéant, à nous signaler par écrit toute rectification requise pour en assurer l’exactitude.

Pour tout renseignement additionnel,
n’hésitez pas à communiquer avec notre service à la clientèle
aux numéros suivants :

Région de Montréal : 514 935-5444
Ext. de Montréal : 1 800 363-6217
Télécopieur : 514 935-1147